

Distinguons

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **63 (1925)**

Heft 12

PDF erstellt am: **22.05.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-219414>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

LES CLOCHES DE L'ÉGLISE DE VILLETTE

LA situation très caractéristique de cette église, à proximité immédiate de la voie ferrée de Lausanne à St-Maurice, est bien connue de tous ceux qui ont eu l'occasion de voyager sur cette ligne. Antique sanctuaire déjà mentionné au XIII^e siècle, il se compose d'un chœur rectangulaire surmonté d'un clocher octogonal en pierre, dont le pied présente une ceinture de lucarnes à pignons. A en juger par son architecture, ce clocher est du XIV^e siècle. Il est plus ancien que la nef qui vient s'appuyer contre lui.

Comme beaucoup de ses sœurs, l'église de Villette porte les traces de restaurations malheureuses qui en ont pour ainsi dire détruit le cachet primitif. Le temps a aussi fait son œuvre, de sorte que des travaux de consolidation et des réparations urgentes ont dû être entreprises sans délai afin de prévenir une ruine complète. C'est dire qu'il y aura beaucoup à faire pour transformer l'édifice actuel en un lieu de culte vraiment digne de ce nom.

Autrefois le clocher renfermait deux cloches ; actuellement il n'en contient plus qu'une. La seconde, fondue en 1806 par « Maître Pierre Guillet, fondeur et bourgeois de Romont, demeurant quelquefois à Payerne » a été transportée vers la fin du XVIII^e siècle à Grandvaux, où elle existe encore.

Celle qui reste, présente un certain intérêt au point de vue archéologique. Elle mesure 90 cm. de haut sur autant de diamètre, mais ne porte aucune décoration quelconque. Dans la partie supérieure, se lit une inscription latine en lettres minuscules gothiques de 3 ½ cm. de hauteur disposées sur un seule ligne.

En voici le texte :

MENTEM SEMTEM SPONTANEAM BONOREM (ou VONOREM) DEO ET PATRIE LIBERATIONEM, AMEN. CHRISTUS REX.

A remarquer deux fautes d'orthographe imputables à l'ignorance du fondeur : *semtem*, pour *sanctam* et l'emploi du *B* ou du *V* au lieu du *H* dans le mot *honorem*.

Nous traduisons comme suit :

J'ai une âme sainte et spontanée pour la gloire de Dieu et la libération de la patrie. Amen. Christ roi.

Vient ensuite la marque du fondeur : une cloche entourée d'un groupe de lettres, le tout inscrit dans un cartouche rectangulaire.

Feu M. Benjamin Dumur qui les déchiffra, il y a quelques vingt ans, a cru pouvoir lire *G. Chau-fourne*. Cette signature se retrouve sur la petite cloche du temple de Corcelles sur Chavornay ; malheureusement nous ne savons rien de plus sur son auteur.

D'après M. Dumur, la cloche qui nous occupe serait de la même époque que celle de St-Saphorin qui porte le même texte et la date de 1521.

Toutefois, d'après la forme des lettres et leur riche décoration, nous croyons pouvoir la dater de la fin du XV^e siècle, soit entre 1470 et 1480.

Il n'est pas inutile d'ajouter, qu'avant la Réformation, la formule pieuse citée plus haut était d'un usage courant chez les saintiers de notre pays et peut-être d'ailleurs aussi.

F. Raoul Campiche, archiviste.

En plein sermon. — La scène se passe, il y a bien des années, dans une petite église vaudoise.

Les hommes d'un côté, les femmes de l'autre, écoutent attentivement les paroles du pasteur.

Soudain, on entend quelques chuchotements.

Le pasteur, à qui cela ne plaît qu'à moitié interrompt son sermon, afin de faire taire les babillards.

La femme au syndic, tout à coup, se lève :

— Vous savez, Mossieu le pasteur, c'est pas de chez nous que ça provient ! c'est bel et bien du côté des hommes !...

— Alors, tant mieux, s'écrie le pasteur, ce sera au moins plus vite fini !

Un mot d'enfant. — Quelques gamins de six à dix ans, jouent aux devinettes.

Premier : Qui est-ce qui est le plus fort ?

Second : La maîtresse a dit que c'était le bon Dieu. Le plus jeune : Non, c'est pas vrai, c'est Cherpillod !

C'EST L'AMOUR

*On se rencontre et l'on s'aime
Jean-François ou Pompadour
On passe du rouge au blème,
Que voulez-vous ? c'est l'amour.*

*On se dit de ces mots bêtes !
On rit d'un sot calembour
Pour des riens... crac... des tempêtes
Que voulez-vous ? c'est l'amour.*

*Si le facteur vous oublie
Et passe en disant... bonjour
Gare à toi, mon Amélie !
Que voulez-vous ? c'est l'amour.*

*Si par malheur on publie
Les bans au son du tambour,
On croit qu'il est en bouillie.
Que voulez-vous ? c'est l'amour.*

*Et l'éternelle folie
Recommence chaque jour
Sous le soleil et la pluie
Que voulez-vous ? c'est l'amour.*

V. Serex.

REMINISCENCES

ÉTAIT de 24 août 1914. La guerre venait d'être déclarée, notre mobilisation s'effectuait, mais on n'avait pas encore eu le temps d'organiser partout des postes-frontières. Le Col-des-Roches, notamment, en était dépourvu.

Un jour, le chef de gare du Col-des-Roches remarqua deux officiers supérieurs se dirigeant vers le grand tunnel sous lequel passe la route. On sait qu'elle bifurque à la sortie pour mener aux Brenets ou en France par les Villers.

L'un de ces officiers, gros ventripotent, la face enluminée, portait le grade de colonel : l'autre était un major de cavalerie. Fortement intrigué, parce qu'il avait cru reconnaître dans le premier la tête de Wille, qui venait d'être nommé général, notre chef de gare résolut de les suivre. Il pensait qu'ils venaient inspecter la frontière en vue des mesures à prendre pour la surveillance de la route de France. Mais quelle ne fut pas sa stupéfaction en les voyant laisser à droite la route des Brenets, pour prendre à gauche et s'engager dans l'étroite passerelle ménagée dans la barrière construite par le landsturm, sous le tunnel de la Vierge. Deux pas encore et ils étaient en France ; mais ils n'avaient pas l'air de s'en douter et descendaient tranquillement la route de Morteau. Au passage à niveau du chemin de fer ils s'arrêtèrent pour examiner les rails et ils s'apprêtaient à descendre encore plus bas.

— Charrette ! pensa notre chef de gare, qui les suivait de près. Je parie qu'ils se croient encore en Suisse. Ils ont de la veine de n'avoir pas été cueillis par une patrouille française. Mais il en peut surgir un d'un moment à l'autre. Il me faut les avertir.

Et pressant le pas pour les rejoindre :

— Pardon, mon colonel, dit-il en s'adressant au plus gros, savez-vous que vous êtes en France ?

— Mon général ! lui souffla à l'oreille le major de cavalerie.

C'était, en effet, Wille en personne. Il portait un képi de colonel, probablement parce que son nouveau képi de général ne lui avait pas encore été livré.

— Hein ? Que dites-vous ? Je suis en France ?

Ce n'est pas possible, répondit-il avec une superbe assurance, et, pointant avec son index les Villers, il ajouta :

— La frontière est là !

— Non, mon général, la frontière est à trois cent mètres derrière vous.

— Vous êtes sûr de ce que vous dites ?

— Mais, mon général, je suis chef de gare du Col, je connais la frontière.

Wille réfléchit un instant, puis reprit :

— Est-il vrai que les Français ont enlevé les rails du chemin de fer jusqu'à la frontière ?

— Non, mon général ; la voie est intacte.

— Pourtant, les journaux de la Suisse allemande l'ont affirmé. Pourquoi publient-ils de fausses nouvelles ?

— Ils en ont publié bien d'autres, que les Français avaient forcé la frontière, que Le Locle était en flammes...

— Oui, oui, je sais. On ne devrait pas se fier aux journaux. Constatant que les rails étaient tous en place, je croyais être encore en Suisse. Je vous remercie.

— Il n'y a pas de quoi, mon général. Mais pendant que nous causons une patrouille française peut survenir. Je vous conseille de rebrousser chemin sans plus tarder.

Le général ne se le fit pas répéter et tous trois, allongeant leurs compas, atteignirent le col suisse quelques instants après. Une fois en sûreté, Wille prit sa carte d'état-major, et put se convaincre tout à son aise, qu'il s'était fourvoyé et devait une fière chandelle à celui qui l'avait tiré du mauvais pas où son ignorance des lieux l'avait conduit.

Cette histoire, absolument authentique, eut son épilogue quelques semaines plus tard. Le général revint au Col-des-Roches pour remettre au chef de gare sa photographie avec dédicace et signature et un superbe fusil de chasse, en souvenir reconnaissant du service rendu ; car, sans son intervention, le général et son compagnon auraient probablement continué tout bonnement leur route et se seraient vu arrêter et coffrer par le poste de Villers. Il faut avouer que ça n'aurait pas été ordinaire et qu'il y aurait eu de quoi bien rigoler.

Et v'là pourquoi. — Un agent de police venait de ramasser un poched invétéré. Le bonhomme s'évertuait à expliquer à l'agent pourquoi il était ivre.

— Avant je buvais que de l'eau ; mais l'hiver dernier il a gelé si fort que je suis resté sans eau pendant trois mois. et v'là comme on prend de mauvaises habitudes.

La bonne précaution. — Deux bourgeois causent d'un jeune homme, fils d'un ami commun.

— Que fait-il ?

— Il est attaché à la caisse d'une de nos grosses administrations.

Et l'autre, candidelement :

— Ah ! on les attache, maintenant ? Après tout, bonne précaution.

Distinguons. — Un jeune garçon livreur monte l'escalier d'un immeuble, les bras chargés de paquets qu'il va porter à un locataire.

La concierge, anxieuse pour ses tapis, le toise d'un oeil méfiant :

— Dis donc, est-ce que tes pieds sont propres ?

— Je vous crois ! C'est seulement mes chaussures qui sont sales.

LA RÉHABILITATION DU BON PUBLIC

Dans un de ses spirituels films du *Journal*, de Paris, Clément Vautel, à l'occasion du cinquantième de *Carmen*, de Bizet, prend le parti du bon public, si souvent traité avec mépris par les écoles d'art. Ecoutez-le ; Clément Vautel, bien entendu :

« A l'occasion du cinquantième de la première représentation de *Carmen*, des confrères rappellent avec des sarcasmes vengeurs que la critique traita fort sévèrement le chef-d'œuvre de Bizet.

» Léon Daudet, romantique admirateur de Shakespeare, de Wagner, de Baudelaire, etc., exécute avec verve les Aristarques plus ou moins emperuqués pour qui la musique ardente et jeune de Bizet ne valait pas les flonflons traditionnels de Boieldieu et d'Auber. Mais ce que ce fils spirituel du révolutionnaire dix-neuvième siècle ne dit pas, c'est que le public, le bon public, le grand public fit, lui, un excellent accueil à cette pauvre *Carmen*, si malmenée par l'« élite » du temps.

» Je lis dans *Cyrano* :

« Contrairement à une opinion répandue, *Car-men* ne fut pas un four à la création, et la » preuve, c'est que l'œuvre de Bizet fut jouée » une quarantaine de fois entre le 3 mars et la » mi-juin 1875, époque de la fermeture estivale »